

Questions orales

M. Munro (Hamilton-Est): Madame le Président . . .

M. Nielsen: Ne téléphonez pas au juge Berger.

M. Munro (Hamilton-Est): . . . j'y ai songé. Je pense que ce serait une bonne chose que certains députés, notamment mon secrétaire parlementaire ou d'autres députés qui s'intéressent à cette question, appuient le négociateur de leurs conseils, mais j'ai constaté que ce que tout le monde voudrait, c'est un négociateur qui travaillera constamment à cette question et qui acceptera de participer aux négociations qui se tiendront non seulement à Ottawa, mais aussi dans les Territoires.

Il me semble qu'à cause de cela, un député ne pourrait pas s'occuper activement des négociations. Ce ne serait pas réaliste et je pense que les parties en cause s'en rendent compte. Quelqu'un a signalé que c'était certainement un point à considérer, mais que personne ne voulait d'un bureaucrate et je suis tout à fait disposé à nommer quelqu'un d'autre.

* * *

L'ENVIRONNEMENT**LA POLLUTION PAR LES PLUIES ACIDES—LES NÉGOCIATIONS AVEC LES ÉTATS-UNIS**

M. Tom McMillan (Hillsborough): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Étant donné que le gouvernement ontarien a fait savoir qu'il fera bientôt une déclaration importante concernant des mesures pour enrayer les pluies acides, notamment celles provenant de l'Inco, et étant donné que cette initiative sera bien accueillie par les Américains, par exemple, qui y verront une preuve que l'Ontario au moins s'intéresse sérieusement à cette question, même si le gouvernement fédéral est lent à agir, le ministre pourrait-il dire à la Chambre quelles mesures précises il entend prendre maintenant pour mettre au plus tôt la dernière main à un accord préalable avec les États-Unis en vue d'enrayer les pluies acides des deux côtés de la frontière?

L'hon. John Roberts (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et ministre de l'Environnement): Madame le Président, certains des arguments avancés par le député sont faux. Le gouvernement fédéral n'a pas été lent à agir à cet égard. Au fait, ce sont des études faites au niveau fédéral et les renseignements qu'elles ont fournis à l'Ontario qui ont beaucoup aidé son gouvernement à adopter des mesures. Ce n'est pas une question d'être lent à agir, mais de faire en sorte que l'Ontario et le gouvernement du Canada travaillent de concert pour résoudre le problème.

Si le député se reporte à certains numéros précédents du hansard, il verra que la question d'exercer des pressions sur les États-Unis a déjà été discutée à la Chambre. J'ai déjà fait savoir à la Chambre que nous pressons les Américains de conclure un accord. Je me suis entretenu de cette question avec des représentants des États-Unis il y a quelques semaines et je l'ai abordée de nouveau avec le secrétaire d'État, M. Vance, lorsqu'il est venu à Ottawa. A mon avis, nous avons réalisé des progrès appréciables.

M. McMillan: Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse également au ministre de l'Environnement. Il a parlé de recherche et d'études. Il le sait bien, le gouverne-

ment précédent s'était engagé en principe à affecter des hommes beaucoup plus importantes à la recherche sur les pluies acides. C'est une preuve de plus que l'ancien gouvernement s'intéressait à ce problème, tandis que le gouvernement actuel semble s'y intéresser moins.

Le ministre pourrait-il nous dire si le nouveau gouvernement va respecter la promesse d'accroître les subventions à la recherche sur les pluies acides, et s'il estime qu'il s'agit d'une question de haute priorité?

M. Roberts: Madame le Président, j'essaierai de répondre au député aussi poliment et fermement que possible; je n'ai rien à reprocher aux réalisations de l'ancien gouvernement en cette matière, mais le député se trompe tout à fait en disant que nous avons été lents à agir sous ce rapport. C'est tout le contraire, et le député est bien malvenu à soutenir l'opposé.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE ET LA POLITIQUE DE DÉFENSE CONCERNANT L'OTAN ET NORAD**

Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Madame le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Hier soir, au cours d'une entrevue télévisée, le ministre a réitéré qu'à son avis, mise à part la question d'aide, il n'était pas nécessaire de procéder à un nouvel examen ou de consulter le public pour ce qui est de notre politique étrangère et de notre politique de la défense, ce qui englobe nos alliances au sein de l'OTAN et de NORAD.

Ma question est la suivante: est-ce que cela signifie que le ministre s'oppose à reconduire pour six mois l'accord NORAD afin de permettre au comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale d'en faire l'étude?

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, ce n'est pas tout à fait ce que j'ai dit hier soir. J'ai dit que je ne voyais pas la nécessité de réviser de fond en comble notre politique étrangère. Je suis tout à fait prêt à entendre l'opinion du Parlement et du public à propos des affaires étrangères, et pour être plus précis, j'espère que nous serons bientôt en mesure d'annoncer que nous pourrions inviter les parlementaires à nous donner leur avis à propos de la question que le député a soulevée relativement à cette alliance.

LA RECONDUCTION DE L'ACCORD NORAD POUR FINS D'EXAMEN

Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Madame le Président, puis-je demander au ministre de la Défense nationale s'il est en faveur d'une reconduction de six mois de l'accord NORAD pour lui permettre seul ou de concert avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieures au comité permanent de la Chambre d'en faire une étude critique?

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale): Madame le Président, sans présumer de la décision qui sera prise après que nous aurons discuté de cette question avec les différents comités, je pense que ce serait une façon logique et raisonnable de procéder.